

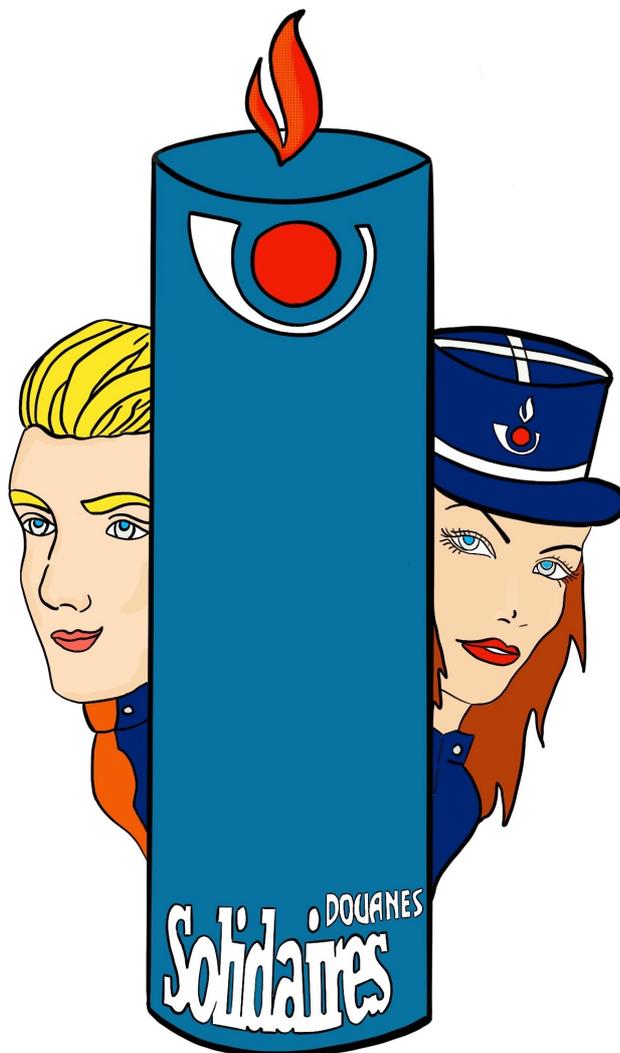
Solidaires DOUANES

Sections d'Orly et Roissy-Le Bourget

Élections 2018

Comité Technique Local

Commissions Administratives Paritaires Locales



Les professions de foi

Préface

En fin d'année 2018, les agents publics sont appelés à voter aux élections professionnelles, pour renouveler leurs élus dans les différentes instances de représentation du personnel.

Chaque organisation syndicale qui se présente devant les électeurs réalise à cette occasion une déclaration publique dénommée profession de foi, qui peut être déclinée en fonction des scrutins.

Dans celles qui suivent, relatives à chaque scrutin local où SOLIDAIRES DOUANES se présente, vous trouverez à la fois un exposé du contexte, une présentation de l'instance, les valeurs que nous portons.

Car les trois sont indissociables.

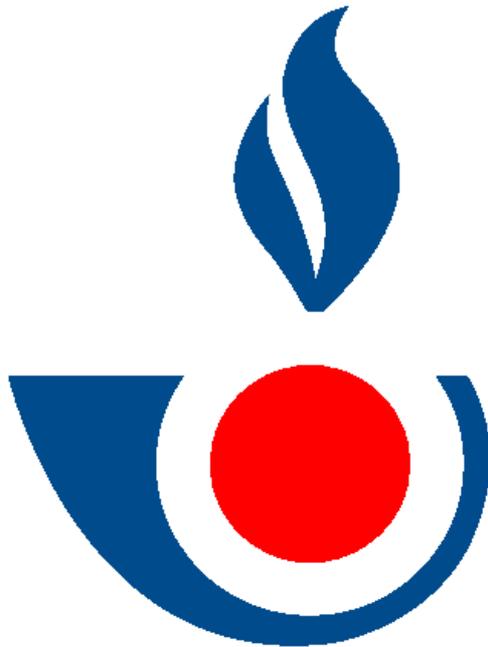
Une instance dépend d'abord du contexte extérieur dans lequel elle s'inscrit. De l'histoire et des rapports de force.

Elle est ensuite le produit des personnes qui la composent. Et cette composition est la résultante du vote des personnels.

Enfin, par ses discussions et décisions, une instance influe sur l'extérieur, sur l'environnement professionnel des agents, leur carrière et parfois bien au-delà.

Sommaire

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
|  Préface | <i>page 2</i> |
|  I – Comité Technique Local (CTL) | <i>pages 4 et 5</i> |
|  II – Commissions Administratives Paritaires Locales | <i>pages 7 et 8</i> |



CTL



Comité Technique Local (comité technique des services déconcentrés de la Direction Interrégionale de Paris-Aéroports – CTSD DIPA)

Défendre une Douane pour tous !



Présentation

Lors des élections programmées du 29 novembre au 6 décembre, vous allez élire vos représentants en comité technique de réseau (CTR). C'est une instance *mixte*, c'est-à-dire qu'y siègent les représentants de l'administration et ceux des personnels, élus donc par les agents durant ces élections, sur la base des listes présentées par les syndicats.

Le comité technique de réseau est l'instance en charge des questions relatives aux missions de la douane, à l'organisation du réseau territorial et aux conditions de travail, au niveau **national**.

3 échelons géographiques

Il y a 3 échelons territoriaux de Comités Techniques (CT), ce qui fait que vous serez appelés à voter 3 fois différentes :

1°) Au niveau ministériel

→ élection du Comité Technique Ministériel (CTM).

2°) Au niveau de l'ensemble de la DGDDI

→ élection du Comité Technique de Réseau (CTR).

3°) **Au niveau local (de la DI)** → élection du comité technique des services déconcentrés (CTSD).

Les compétences

Les Comités techniques sont les **instances de défense des intérêts collectifs**. Ils sont consultés sur les questions et projets de texte relatifs :

- à l'organisation et le fonctionnement des services,
- à la gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences,
- aux questions budgétaires, indemnitaires et statutaires,
- aux évolutions technologiques, de méthodes de travail et leur incidence sur les conditions de travail,
- à la formation et au développement de qualifications professionnelles,
- à l'insertion et l'égalité professionnelle (lutte contre toutes les discriminations).



Vous doutez encore ?

Après tout, pourquoi voter ?

Tout simplement parce que votre voix est votre seul pouvoir d'agir dans l'Administration ! Mais aussi parce que ne pas voter revient à donner une fraction de votre pouvoir à tous les votants : et oui c'est de la pure logique mathématique ! En démocratie, celles et ceux qui votent décident doublement : pour eux ET pour celles et ceux qui renoncent à exercer leurs droits...

Pour quels syndicats ?

Aux dernières élections en 2014, 5 syndicats, dont SOLIDAIRES, ont obtenu des résultats comparables (avec des écarts de quelques centaines de voix) et 2 sièges chacun au CTR. Une anomalie qui dessert les agents : face à la direction, c'est le « diviser pour régner » ! Il faut en sortir, oui mais....

....Alors, quelle différence !?

Pour ces élections, FO et le SNCD (syndicat de la catégorie A*) poursuivent leur union... quand l'UNSA fait le pari de s'allier avec le 2^{ème} syndicat de cadres sup' (CGC) et que la CFDT choisit un syndicat confessionnel (CFTC)...

À SOLIDAIRES, nous préférons faire le choix de l'indépendance !



Douane, mondialisation et contrôle

Alors, la Douane ? Au temps de la mondialisation et du libre-échange des marchandises ? Depuis des années, cette vieille lune poursuit notre administration et justifie chez les ministres successifs des saignées brutales dans nos effectifs.

Pourtant, le dumping social, fiscal et environnemental créé par cette sur-marchandisation du monde a produit des effets désastreux sur nos sociétés et démontré que le **besoin d'une administration de régulation** était plus que jamais essentiel pour éviter l'insécurité économique.

La lutte contre les trafics illicites qui se répandent demeure une nécessité pour les Etats. Pour SOLIDAIRES DOUANES, la nécessité de la Douane est toujours, sinon plus évidente. Il est temps que les politiques cessent les coupures d'effectifs et les fermetures de sites, qui nuisent à l'efficacité de notre administration et à la protection du territoire que la Douane est chargée d'assurer.



PSD, restructurations et « réformes »

Les directeurs généraux zélés se succèdent depuis des années avec pour mandat principal la diminution de l'administration qu'ils dirigent. Cette politique a été largement freinée **par la mobilisation des personnels** qui a abouti au retrait partiel du triste Projet Stratégique Douane (PSD) et permis de sauvegarder les directions régionales.

L'administration a poursuivi sa politique de désintégration lente du réseau douanier, la fermeture des bureaux et brigades et de suppressions de postes. Les compétences se sont hyper concentrées et spécialisées, ce qui n'empêche pas le ministère de décider de leur transfert, dans le cadre, désormais, de CAP 2022 (réseau comptable, TGAP, TVA).

La Douane, plus petite administration à réseau du service public, demeure en permanence sous le joug et la menace de coupes dans son organisation territoriale.



Accompagnement social

Des syndicats (FO-SNCD, UNSA, CFDT) ont fait le choix d'acter cette politique, de ne plus la contester et de se contenter « d'accompagner » les agents dans les restructurations.

Or, non seulement cette politique de renoncement fragilise la douane et ses agents, mais en plus elle fait la preuve de son inefficacité !

Ainsi, le dispositif de transfert vers la DGFIP des agents dont le bureau ferme n'a pas fonctionné. **Accepter le choix du « moins pire » s'avère une impasse absolue**, qui n'a fait qu'entériner le processus de désintégration de l'administration sans aucune garantie en échange.



Un syndicat de lutte

SOLIDAIRES DOUANES s'était refusé à signer ce protocole d'acceptation du PSD. Nous considérons toujours aujourd'hui que **la mobilisation collective est le seul moyen pour faire reculer** le ministre et son DG, serviteur convaincu du sabotage du service public, pour rétablir une douane forte, ambitieuse, dotée d'agents et de moyens suffisants pour remplir avec efficacité ses missions de protection du territoire, de lutte contre les grands trafics et de perception des recettes de l'État.

SOLIDAIRES DOUANES entend développer ce front du refus, qui fragilise d'abord le réseau OPCO puis toute la Douane. Car nous demeurons persuadés que **la Douane doit demeurer forte dans ses deux branches**, ses deux composantes, SURV et OPCO. C'est cela que nous continuerons à défendre en CTR.



Présent pour vous au quotidien

SOLIDAIRES DOUANES, parallèlement, s'engage au quotidien auprès de vous pour l'amélioration des conditions de travail. Contre l'aveuglement de l'administration et les mesquines pratiques de la hiérarchie, nous vous défendons au quotidien. SOLIDAIRES DOUANES est ainsi **le seul syndicat à s'être impliqué dans une réflexion sur les priorités de mutation**, afin qu'elles ne créent pas d'inégalités. Sans être malheureusement suivis par l'administration et les autres syndicats !

**SOUTENEZ un syndicat qui s'engage !
VOTEZ SOLIDAIRES DOUANES !**



CAPL



Commissions Administratives Paritaires Locales

→ pour les catégories C, B et A (inspecteurs)



Douaniers et Citoyens !

Réapproprions-nous nos fonctions !



Contexte général

Depuis plusieurs mandats présidentiels, soit une bonne décennie déjà, **nos gouvernements successifs envisagent la douane selon un enjeu d'adaptation aux besoins de l'économie mondiale**, et non plus en premier lieu comme une administration de protection et de défense des intérêts de l'État et du citoyen.

Cette vision a entraîné de profondes modifications des orientations douanières, que les agents ressentent dans leur quotidien.

Performance, politique du chiffre, évaluation selon des critères quantitatifs exclusifs, individualisme, management par la violence psychologique et par l'émulation, n'ont pas été sans générer perte de sens et souffrance au travail.

Les agents se reconnaissent de moins en moins dans les orientations du service, et subissent la pression accrue des indicateurs, alors que dans le même temps, leur niveau de vie ne cesse de régresser du fait de l'inflation.

Si ces considérations peuvent paraître lointaines par rapport à notre sujet, les décisions politiques prises au plus haut niveau se **répercutent sur le quotidien des agents**, et donc sur les instances de représentation du personnel, telles que les Commissions Administratives Paritaires (C.A.P.).

Il est donc primordial à notre sens que les douaniers ne deviennent pas des exécutants aveugles, mais exercent leurs fonctions dans un esprit responsable, citoyen, collectif et solidaire.



1 instance face aux déviances

Les Commissions Administratives Paritaires sont **UNE INSTANCE MAJEURE** pour la défense des **intérêts matériels et moraux** des agents des douanes (titularisations, respect des règles de mutation, de promotions, examen des recours sur l'évaluation professionnelle, procédures disciplinaires).

Avec les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), elles constituent le **lieu essentiel de lutte contre l'arbitraire administratif**. Des suffrages obtenus aux élections en CAP dépend également la **représentation syndicale aux commissions de réforme**.

SOLIDAIRES Douanes vous invite par conséquent à participer massivement à ces élections et à exprimer votre attachement à cette instance particulièrement menacée par le projet Comité Action Publique 2022 (CAP 2022).



2 échelons géographiques

Il y a 2 échelons territoriaux de Commissions Administratives Paritaires, de ce fait vous serez donc appelés à voter 2 fois :

1) Au niveau de l'ensemble de la DGDDI → **élection de la CAPC** (commission administrative paritaire centrale) compétente en matière de titularisations, mobilité, recours sur l'évaluation professionnelle, mutations, promotions, procédures disciplinaires.

2) Au niveau local → **élection de la CAPL** (commission administrative locale, à l'échelon SCN, DI ou DR dans les DOM) compétente en matière de recours sur l'évaluation professionnelle, d'avis à la CAPC sur les titularisations, mutations externes à profil, promotions (liste d'aptitude : changement de catégorie ; tableau d'avancement : changement de grade), mobilités, disponibilités.

| Catégorie | Grade | 3 CAPL | 6 CAPC | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|------------------|------------------|----------|
| Seuls 3 syndicats sont représentatifs au niveau national dans les 3 catégories : <i>SOLIDAIRES, la CFDT et l'USD-FO.</i> | A | DSD2, DSD1, DPSD | néant (que CAPC) | CAPC n°1 |
| | | IP2, IP1 | néant (que CAPC) | CAPC n°2 |
| | | IR3, IR2, IR1 | néant (que CAPC) | CAPC n°3 |
| | B | inspecteur | CAPL n°1 | CAPC n°4 |
| C | C2, C1, CP | CAPL n°2 | CAPC n°5 | |
| | AC, ACP2, ACP1 | CAPL n°3 | CAPC n°6 | |



Nos principes : une défense républicaine

Vous êtes un fonctionnaire investi d'une mission de service public, titulaire de droits garantis par un statut issu de la Libération. **Ce statut, SOLIDAIRES le défendra pied à pied** contre ceux qui voudraient supprimer l'idée même de fonction publique et ses principes égalitaires, en transférant ses missions vers le secteur privé lucratif, menaçant l'intégrité du travail, sa neutralité, son traitement égalitaire du Citoyen, par la généralisation de la précarité de ses agents.

Tout combat n'est jamais perdu d'avance dès lors que **vos élus** le mènent, à **l'exclusion de tout clientélisme**, avec des règles de transparence et des règles identiques pour l'ensemble des agents.

Si les résultats ne correspondent pas toujours à ceux espérés par les agents, la défense des dossiers produit toujours un effet, pour l'agent ainsi que pour le collectif.

Les élus SOLIDAIRES Douanes défendent tous les personnels confrontés à des injustices, **et refusent de se plier aux critères arbitraires proposés par la parité administrative.**

Il faut savoir cependant que la haute administration a toujours voix décisionnelle, la CAP étant consultée pour avis, et la voix de son Président étant prépondérante.

SOLIDAIRES Douanes **procède toujours à un examen très attentif des dossiers** de tous les agents concernés, afin de souligner les difficultés rencontrées (surcharge de travail, pressions de la hiérarchie...) et dénoncer des pratiques trop souvent discriminantes ou injustes.



Les positions de SOLIDAIRES Douanes

Mutations

SOLIDAIRES revendique un équilibre des mouvements entre prioritaires et non-prioritaires. En cela nous avons été les seuls à rejeter la récente proposition de bonification de 220 points pour les prioritaires (en effet, un agent au maximum des points de résidence atteint 222 points en 23 ans de carrière). Nous avons été les seuls à proposer un barème alternatif, évoluant en fonction de l'ancienneté de la demande.

Nous militons également pour un élargissement des bonifications avec notamment la prise en compte des enfants et des demandes renouvelées pour la même résidence.

À quelques exceptions près (postes particulièrement sensibles ou nécessitant une qualification spécifique), nous sommes contre les postes à profil qui portent atteinte au statut en créant une forme de recrutement en plus du concours et bientôt en parallèle du tableau de mutations, tout en diminuant son nombre de places.

Nous rejetons les mouvements forcés des agents restructurés.

Titularisations

Lorsqu'un report de titularisation est proposé à la CAP, les représentants n'ont d'autre choix que de voter « pour » (refuser le report de stage d'un agent non-titulaire reviendrait à demander son exclusion).

Cependant nous ne manquons pas de souligner les difficultés et dysfonctionnements ayant contribué à cette situation :

- problèmes de formation (consécutifs à la fusion précipitée de feu l'école de Rouen avec celle de La Rochelle),
- manque d'effectif dans les services d'accueil,
- difficultés (managériales et/ou interpersonnelles) au niveau de l'unité...

Recours en évaluation

SOLIDAIRES dénonce la politique du chiffre et l'évaluation trop exclusivement quantitative de la manière de servir des agents, liée au nombre de contentieux. Cette vision prismatique conduisant la haute administration à ignorer les qualités et compétences qu'un agent peut mettre au service de la collectivité par ailleurs.

Nous nous battons également (toujours sur la problématique de l'évaluation quantitative des résultats) contre les discriminations faites aux agents exerçant à temps partiel.

Promotions

Nous rejetons les quotas et la restriction des taux de promotion actionnés comme un levier pour faire stagner la rémunération.

Nous sommes pour la linéarité des carrières, et que les agents soient promus dès qu'ils remplissent les conditions statutaires.

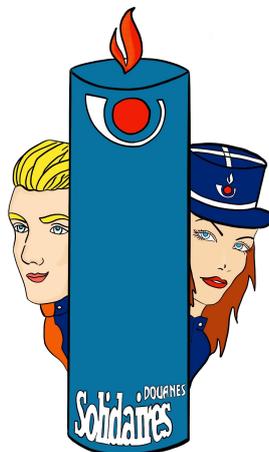
Au niveau Fonction Publique, SOLIDAIRES est un des 3 seuls syndicats (avec la CGT et FO) à avoir rejeté le Plan PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) de rallongement des carrières et parfois de déclassement d'échelon. PPCR malheureusement validé par la CFDT, la CFTC, la CGC et l'UNSA.

| | | |
|-----------------------|------------------------------------|-----------------------------------------------|
| SOLIDAIRES | – dénoncer les incohérences | – être disponibles, vigilants et sincères |
| en | – rejeter toute forme d'arbitraire | – agir et rendre compte en toute transparence |
| CAP, c'est ... | – condamner tout clientélisme | – proposer des règles lisibles et équitables |

En apportant votre voix à SOLIDAIRES Douanes, vous permettrez à ses représentants de vous défendre avec plus de poids en CAP !

Élections 2018

Fonction Publique



Les professions de foi



Syndicat SOLIDAIRES Douanes
sections DIPA (Orly et Roissy-Le Bourget)
93 bis rue de Montreuil, boîte 56 – 75011 PARIS
tél : 01 73 73 12 50
site internet : <http://solidaires-douanes.org>
courriel : dipa@solidaires-douanes.org